

CONSEIL CONSLUTATIF DES JEUNES DU SENEGAL

ORGANIGRAMME

I. COLLEGE NATIONAL

Organe suprême du Conseil consultatif des jeunes du Sénégal.

II. BUREAU EXÉCUTIF NATIONAL

- Président(e) ;
- Vice-Président(e) chargé(e) de la Communication et des relations publiques ;
- Vice-Président(e) chargé(e) de la Gouvernance, de la Paix et de la Sécurité ;
- Vice-Président(e) chargé(e) de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat et de l'Insertion ;
- Vice-Président(e) chargé du Numérique, de l'Innovation et de la Transformation digitale ;
- Vice-Président(e) chargé(e) de l'Éducation et de la Formation ;
- Vice-Président(e) chargé(e) de la Santé, de la Protection Sociale et du Bien-être ;
- Vice-Président(e) chargé(e) du Genre, de l'Inclusion et de l'Équité ;
- Vice-Président(e) chargé(e) de l'Environnement et du Développement durable ;
- Vice-Président(e) chargé(e) de la Culture, de la Citoyenneté, des Sports et de la Vie Associative ;
- Vice-Président(e) chargé(e) de la Diaspora et de la Coopération Internationale.
- Rapporteur général ;
- Rapporteur(e) général Adjoint(e) ;
- Trésorier(e) général(e) ;
- Trésorier(e) général(e) Adjoint(e) ;

III. COMMISSIONS TECHNIQUES PERMANENTES

1. Commission Communication et relations publiques ;
2. Commission Gouvernance, Paix et Sécurité ;
3. Commission Emploi, Entrepreneuriat et Insertion ;
4. Commission Éducation et Formation ;
5. Commission Numérique, Innovation et Transformation digitale ;
6. Commission Santé, Protection Sociale et Bien-être ;
7. Commission Genre, Inclusion et Équité ;
8. Commission Environnement et Développement Durable ;
9. Commission Culture, Citoyenneté, Sports et Vie Associative ;
10. Commission Diaspora et Coopération internationale.

IV. COMMISSAIRES AUX COMPTES

V. SECRÉTAIRE PERMANENT DESIGNÉ PAR LE MINISTRE